



**Office national
d'allocations familiales
pour travailleurs salariés**

Adresse de retour: bureau 18
Garanties
Rue de Trèves 70
B-1000 BRUXELLES
Ouvert de 8 h 30 à 16 h 30

**Demande de paiement
anticipé de
l'allocation de
naissance garantie**
à compléter par la future mère

Au moyen du présent formulaire, vous pouvez, **en tant que mère**, demander le paiement anticipé de l'allocation de naissance dans le régime des prestations familiales garanties.

Vous pouvez déjà introduire votre demande après cinq mois de grossesse. L'allocation de naissance vous sera payée au plus tôt deux mois avant la date présumée de la naissance, que le médecin aura indiquée à la rubrique 50.

N'oubliez pas de **signer le formulaire** et renvoyez-le-nous le plus rapidement possible.

Lors de la déclaration de la naissance, l'officier de l'état civil vous remettra deux attestations de naissance. La première est destinée à la mutualité. L'autre, l'**attestation pour obtenir l'allocation de naissance conformément aux législations relatives aux allocations familiales**", doit nous être envoyée le plus vite possible après la naissance.

Important !

Vous devez nous communiquer spontanément toutes les modifications qui surviennent dans votre situation familiale, professionnelle et financière.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez téléphoner au numéro indiqué ci-dessus.

Si votre numéro de dossier auprès de notre organisme figure en haut de cette lettre, veuillez toujours le mentionner quand vous nous écrivez ou téléphonez.

Ces renseignements sont demandés pour pouvoir payer les allocations familiales. Si vous voulez consulter ou corriger les données qui vous concernent, adressez-vous à votre caisse d'allocations familiales mentionnée ci-dessus.

Si vous n'avez pas suffisamment de place, joignez une feuille séparée.

10

Les renseignements personnels concernant la mère

11 *Votre nom de jeune fille* nom
prénom
née le à pays
rue et numéro
numéro postal et localité
numéro de téléphone
Il figure dans le coin supérieur droit de votre carte SIS (=carte de la mutuelle). numéro national
nationalité

*Si vous êtes **une réfugiée politique ou une apatride reconnue**, joignez une attestation indiquant la date de votre reconnaissance.*

*Si vous n'êtes **pas de nationalité belge**, joignez une copie de votre autorisation de séjour.*

12 Depuis quand résidez-vous de façon ininterrompue en Belgique ? depuis ma naissance
 depuis le

20

Votre situation familiale

21 *Vous pouvez éventuellement mettre une croix dans plusieurs cases.* mariée depuis le avec
..... né le
 établie en ménage depuis le avec
..... né le

Si votre situation familiale change, vous devez nous en informer immédiatement. Avez-vous fait, auprès de l'officier de l'état civil de votre commune, une déclaration écrite de cohabitation légale?
 oui, depuis le avec
..... né le
 non
 divorcée depuis le de
..... né le
 séparée depuis le de
..... né le
 célibataire
 veuve de
décédé le à

30

Premier enfant ou non ?

31 L'enfant est-il votre premier enfant ? non
Comptez aussi les enfants mort-nés et les enfants décédés. oui ➔ **Passez tout de suite au point 33.**

32 L'enfant est-il le premier enfant du père légal ? non
Comptez aussi les enfants mort-nés et les enfants décédés. oui

33 Vous-même ou le père avez-vous adopté un enfant ? non
 oui

40

Avez vous déjà demandé et/ou reçu des prestations familiales ?

41 Des prestations familiales ont-elles déjà été demandées/payées pour un autre enfant auprès de/par un autre organisme ? non
 oui, auprès de (nom et adresse de la caisse d'allocations familiales)
.....
.....
.....
sous le numéro de dossier

50

Situation professionnelle des membres du ménage

Complétez ci-après les renseignements relatifs à **tous les membres de votre ménage**

51 Vous-même situation professionnelle

Votre conjoint/partenaire situation professionnelle

Autres membres de votre ménage

1. nom et prénom
né(e) le lien de parenté

situation professionnelle

fait partie du ménage depuis le

a fait partie du ménage du au

Lien de parenté. p. ex. : frère, grand-mère, oncle des enfants

2. nom et prénom
né(e) le lien de parenté

situation professionnelle

fait partie du ménage depuis le

a fait partie du ménage du au

Vous devez nous communiquer immédiatement toute modification de ces informations.

60

Situation professionnelle du père légal qui n'habite pas avec vous

61 Complétez ci-après les renseignements concernant le père légal qui ne fait pas partie de votre ménage.

Père légal : votre mari (même si vous êtes séparés) ou la personne qui a reconnu l'enfant (même avant la naissance)

nom et prénom)

né le (éventuellement) décédé le.....

situation professionnelle du au.....

adresse (si vous la connaissez)

.....

.....

Indiquez la dernière situation connue.

71 Vous ou votre conjoint ou partenaire éventuel recevez-vous du C.P.A.S. le revenu d'intégration sociale (RIS) ou une autre aide ?

- oui → **Veillez faire remplir l'attestation (ci-jointe) par le CPAS.**
- non → **Veillez indiquer ci-dessous quelles sont vos ressources.**

Il s'agit de toutes les ressources telles que les pensions, les rentes, les revenus en tant que travailleur indépendant, les salaires, les revenus accessoires, les allocations aux handicapés, les bourses d'études, les héritages, l'aide financière de particuliers, les produits de placements, les revenus locatifs, les pensions alimentaires, etc.

Montant	Nature	Période
<i>p. ex. : € 120</i>	<i>pension alimentaire</i>	<i>par mois</i>
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Si votre situation financière change, vous devez nous en informer immédiatement

Je déclare avoir rempli correctement la présente demande.
 Je sais que la communication délibérée de données inexactes est punissable.

Date



Signature

Les chiffres renvoient à la rubrique où l'attestation est demandée.

- Je joins les annexes suivantes :
- attestation de reconnaissance comme réfugié(e) politique ou comme apatride-11
 - copie de l'autorisation de séjour - 11
 - original de l'attestation de naissance - 32
 - attestation du C.P.A.S. - 71 et 72
 - autres
- nombre

Faites remplir la rubrique 90 par votre médecin ou votre infirmier(ière) accoucheur(euse).

Envoyez-nous dès que possible après la naissance l'original de l'attestation de naissance que l'officier de l'état civil vous remettra lors de la déclaration de la naissance et qui porte le titre complet d'"attestation pour obtenir l'allocation de naissance conformément aux législations relatives aux prestations familiales".

Déclaration du médecin ou de l'infirmier(ière) accoucheur(euse)

Le(la) soussigné(e)
docteur en médecine / infirmier(ière) accoucheur(euse), déclare que
..... est enceinte de 5 mois
et que la naissance aura probablement lieu le

*A ne compléter que si une
naissance multiple est
attendue.*

L'intéressée attend des

Date

Cachet

Signature

Attestation du C.P.A.S.

Le Centre public d'action sociale de
déclare que (nom, prénom et adresse)
.....
.....

- perçoit / a perçu le revenu d'intégration sociale de la catégorie
 - personne cohabitante
 - avec enfants à charge depuis le / du au
 - sans enfants à charge depuis le / du au
 - personne isolée depuis le / du au
 - personne avec charge de famille depuis le / du au

- perçoit / a perçu l'aide sociale équivalente au revenu d'intégration sociale depuis le / du au

- perçoit / a perçu une autre aide (ex. : aide matérielle, aide médicale urgente, etc) (*non comprises les avances sur les allocations familiales*) depuis le / du au

- ne perçoit plus le revenu d'intégration sociale / l'aide sociale équivalente au revenu d'intégration sociale / une autre aide depuis le

Votre CPAS a-t-il payé des avances sur allocations familiales à l'intéressé?
 non
 oui, depuis le jusque

Sceau du C.P.A.S. Nom et qualité du signataire
.....
.....
Téléphone
Date
Signature



**Office national
d'allocations familiales
pour travailleurs salariés**

Adresse de retour: bureau 18
Garanties
Rue de Trèves 70
B-1000 BRUXELLES
Ouvert de 8 h 30 à 16 h 30

Paiement de l'allocation de naissance

L'allocation de naissance est payée à la mère.

Le montant peut être versé sur le compte bancaire ouvert au nom de la mère ou sur le compte commun de la mère et d'une autre personne. L'allocation de naissance peut également être payée par chèque circulaire.

Le versement sur un compte bancaire est plus facile, plus sûr et gratuit.

Je soussigné(e) (*nom et prénom de la mère*)

numéro national

*Il figure dans le coin supérieur droit de
votre carte SIS (= carte de la mutuelle)*

En l'absence de numéro national

date de naissance _ _ / _ _ / _ _ _ _

demande que mon allocation de naissance soit versée sur le compte

**Pour le versement sur un compte :
indiquez ci-contre le numéro du
compte**

IBAN _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

BIC _ _ _ _ _ _ _ _

Date



Signature

Faites remplir la déclaration ci-dessous par l'institution financière.

Déclaration de l'institution financière

Pour un compte ouvert au nom d'un seul titulaire

Nous déclarons que le compte

IBAN _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ BIC _ _ _ _ _ _ _ _

est ouvert au nom de

Pour un compte commun

Nous déclarons que la signature de

suffit pour disposer du compte

IBAN _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ BIC _ _ _ _ _ _ _ _

ouvert aux noms de

et

Cachet

Date

Signature

.....